



Sécurité civile

Ensemble, soyons prêts !



Vers une résilience collective : six municipalités officialisent leur démarche intermunicipale en sécurité civile

Communiqué de presse | 15 avril 2026
Pour diffusion immédiate



Le lundi 13 avril 2026, les municipalités de Pincourt, Très-Saint-Rédempteur, Pointe-Fortune, Rigaud, Sainte-Marthe et Sainte-Justine-de-Newton ont officialisé la signature d'une entente relative à l'établissement d'une démarche intermunicipale en matière de sécurité civile. Cette entente marque une étape importante dans le renforcement de la collaboration multimunicipale afin d'améliorer la coordination des mesures de prévention, de préparation et d'intervention et de rétablissement lors de sinistre.

« J'ai l'immense privilège de vous accueillir à Pincourt alors que nous rendons officiel le fruit d'un important travail collaboratif en cours depuis quelques mois. Je souhaite remercier tout spécialement les Mairesse et les Maires d'avoir contribué au développement d'une vision commune afin de mieux collaborer et rendre nos municipalités encore plus résilientes. »; de dire, le maire de Pincourt, monsieur Claude Comeau.

« Cette entente, ce n'est pas qu'un bout de papier; elle repose sur une structure, des ressources humaines et matérielles, des ententes avec des Partenaires, des solutions technologiques et une programmation d'activités de formations et d'exercices impliquant : élus, gestionnaires, intervenants des services d'urgence et d'autres représentants externes »; de dire, la mairesse de Très-Saint-Rédempteur, madame Julie Lemieux.

« Concrètement, cette entente représente, avec désormais la contribution de trois autres Municipalités partenaires, un pas complémentaire important pour renforcer la sécurité de nos communautés. Mais plus encore, l'entente confirme que peu importe la taille d'une municipalité, face aux sinistres, la collaboration se veut notre force, mais aussi notre premier levier pour mieux protéger nos citoyens. »; de dire, la mairesse de Pointe-Fortune, madame Sandra Lavoratore.

« Mais en quoi cette entente est-elle si importante Pourquoi est-ce important? Non pas seulement parce que les risques augmentent, mais aussi parce que les événements climatiques extrêmes sont plus fréquents et plus intenses; exigeant ainsi une réponse adaptée, rapide, structurée et surtout bien coordonnée avec l'ensemble des ressources et des partenaires disponibles. Aucune municipalité, à elle seule, ne saurait faire face à ces défis aussi efficacement qu'un groupe uni. »; de dire, le maire de Rigaud, monsieur Charles Meunier.



Sécurité civile

Ensemble, soyons prêts !

« Au-delà des plans, des protocoles et des aspects techniques propres à la sécurité civile, ce qui ressort aujourd'hui, c'est la synergie réelle entre nos six municipalités. Certaines sont plus urbaines, d'autres plus rurales; certaines sont voisines, d'autres un peu plus éloignées. Pourtant, chacune y trouve pleinement sa place, dans un esprit de respect, d'égalité et de collaboration. »; de dire, la mairesse de Sainte-Marthe, madame Jimmy Brunelle.

« Nous souhaitons pouvoir contribuer à la mise en commun des ressources qui se veut en toile de fond de cette entente; et l'engagement que nous prenons ce jour en la signant, c'est de poser, avec nos Partenaires, les pierres permettant de paver la voie de notre résilience organisationnelle et collective »; de dire, le maire de Sainte-Justine-de-Newton, monsieur Shawn Campbell.



« La résilience, se veut une démarche continue, laquelle permet de se projeter dans l'avenir dans l'optique où il y a des incertitudes, mais aussi des chocs. Cette entente, qui prévoit justement une démarche de mise en commun des forces vives de six municipalités, est un projet novateur, lequel doit inspirer d'autres municipalités à emboîter le pas »; de dire, le Professeur Yannick Hémond, de l'Université du Québec à Montréal.

L'entente signée, qui institue une démarche multimunicipale de sécurité civile, repose sur un modèle de gouvernance permettant d'accroître les capacités de réponses pour toutes les municipalités participantes, et ce, à moindre coût vu la centralisation de certaines mesures, notamment : un seul plan de sécurité civile harmonisé, une VIGIE des aléas hydroclimatiques, un automate d'appel, une programmation de communication des risques aux citoyennes et citoyens et une programmation de formations et d'exercices.

Pour plus d'information :

Éric Martel, Gestionnaire en résilience, risques et catastrophes et Coordonnateur adjoint de la sécurité civile, Ville de Pincourt

e.martel@villepincourt.qc.ca